

A TRAVERS LES REVUES

Le Chemin de la Croix

Le Chemin de la Croix est depuis bien longtemps celle des paraliturgies de la semaine sainte à laquelle les fidèles sont le plus attachés, mais ils sont souvent gênés par certaines stations dont l'existence n'est fondée ni dans l'Écriture ni dans la tradition ancienne¹, et parce que la Résurrection, fruit glorieux des souffrances du Christ, n'est jamais évoquée. *L'Ami du Clergé* rend donc un service très utile à la pastorale liturgique en soulignant ce qui est nécessaire et suffisant « pour satisfaire au Chemin de la Croix et gagner les indulgences ».

Le Chemin de la Croix consiste essentiellement en une méditation sur la Passion, faite en stationnant successivement devant quatorze croix de bois, placées à une certaine distance les unes des autres, érigées canoniquement et bénites spécialement pour cet exercice.

1° Une double pratique est donc *nécessaire* : parcourir les quatorze stations — « dans l'exercice collectif, il suffit que le prêtre parcoure les stations » — et méditer en même temps sur la Passion...

2° Cette double pratique, nécessaire, est également *suffisante*. Peu importe, par conséquent, que l'on fasse ou non des prières vocales à chaque station..., peu importe que la méditation faite porte sur la Passion en général ou sur un épisode particulier, que l'on suive exclusivement le récit évangélique ou le déroulement des quatorze scènes traditionnelles : l'Église n'impose aucune direction et il est superflu de rappeler que les tableaux représentant les « stations » ne sont pas nécessaires²...

Souhaitons donc que les Chemins de Croix tirés de l'Écriture sainte, qui ont commencé à paraître depuis une quinzaine d'an-

1. Selon le célèbre Jésuite anglais, H. Thurston, « l'ordre de ces divers incidents ne se rattache même pas aux traditions médiévales admises à Jérusalem, mais bien à une œuvre de pure imagination, de date relativement récente, et qui vit d'abord le jour en Flandre » (cité par *L'Ami* du 18 août 1949, p. 527).

2. *Ibid.*, p. 527.

nées, se multiplient sans craindre de prendre des libertés avec l'énumération habituelle des stations, ni d'insister sur l'idée si johannique de la Passion, glorification et victoire.

Adoro te

Le même numéro de *L'Ami* signale combien l'attribution de l'*Adoro te* à saint Thomas d'Aquin est douteuse³. Dans un article qu'il semble ignorer, l'historien anglais F. J. E. RABY a montré que la strophe *Visus, gustus, tactus in te fallitur* était citée, moins de vingt ans après la mort de saint Thomas, par fra Jacopone da Todi, dans une de ses *Laude*. Du coup, son authenticité devient bien probable⁴. Mais quel dommage qu'on n'en reprenne pas le texte primitif, et en particulier les premiers vers, qui sont si beaux!

*Adoro devote, latens veritas,
Te qui sub his formis vere latitas.*

La Procession d'offertoire

A condition de ne point apparaître comme le sommet de toute la messe, la procession des fidèles apportant leur hostie à l'offertoire est très utile pour faire participer le peuple chrétien au mystère eucharistique. Elle est conforme à la plus ancienne tradition de l'Église romaine. Dans *The Clergy Review*, le P. C. HOWELL, S. J., montre qu'elle n'est pas contraire à la jurisprudence liturgique actuelle⁵ :

Dans l'encyclique *Mediator Dei*, le pape dénonce toute une série d'invocations non autorisées et d'archéologismes indésirables. Mais la procession de l'offertoire n'apparaît dans aucune des deux listes d'exemples qu'il donne. Pourtant elle est largement prônée par les auteurs liturgiques, et non seulement prônée, mais pratiquée très souvent, sous diverses formes. Si c'était un abus, il eût sûrement été dénoncé.

Cet argument a du poids contre ceux qui estiment que l'introduction de la procession d'offertoire est en conflit avec les rubriques actuelles. Les réponses de la Sacrée Congrégation des Rites n'ont jamais défendu la procession d'offertoire comme telle, mais seulement désapprouvé certaines manières de la faire. Par

3. *Ibid.*, pp. 524-526.

4. *The Date and Anthorship of the Poem « Adoro te devote »*, dans *Speculum*, 20 (1945), pp. 236-238. Cf. aussi A. WILMART, *La tradition littéraire et textuelle de l'« Adoro te devote »*. *Rech. Théol. Anc. Med.* I (1929), pp. 21-40, 146-176.

5. *Sharing in the Sacrifice*, dans *The Clergy Review*, 32 (1942), pp. 228-238. Le passage cité est à la page 234.